ULC Standards
Normes ULC

CAN/UL/ULC 79A:2026

NORME NATIONALE CONJOINTE CANADA – ÉTATS-UNIS

NORME DE SÉCURITÉ

Pompes électriques pour essence et mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d’éthanol allant jusqu’à 98 % (E0 – E98)

CCN SCC

AVANT-PROPOS DU CCN

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Norme de sécurité UL sur les pompes électriques pour essence et mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98), CAN/UL/ULC 79A

Troisième édition, daté 29 juillet 2026

Sommaire des sujets

Cette nouvelle troisième édition de CAN/UL/ULC 79A, datée du 29 juillet 2026, révise le titre de la norme et son champ d'application afin d'augmenter la concentration d'éthanol de 85 % à 98 % pour les équipements de manutention de carburant.

Les nouvelles exigences sont essentiellement conformes à la ou aux propositions à ce sujet datées de 5 décembre 2025 et 15 mai 2026.

Tous droits réservés. Nulle partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche ni transmise de quelque façon que ce soit, par voie électronique, mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autrement, sans l'autorisation préalable écrite d'ULSE Inc. (ULSE).

ULSE fournit cette norme « telle quelle » sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit explicite ou non, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande ou d'adaptation à une application particulière.

ULSE ne saurait en aucun cas être tenue responsable des dommages spéciaux, accidentels ou indirects, tels que des dommages liés à une perte de profits, d'économies ou de données, ni de tout autre dommage causé par l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser cette norme, et ce, même si ULSE ou un représentant autorisé d'ULSE est informé de la possibilité d'un tel dommage. La responsabilité d'ULSE pour tout dommage ne dépassera jamais le coût déboursé pour cette norme, peu importe la forme de la réclamation.

Les utilisateurs des versions électroniques des normes de sécurité UL acceptent de défendre, d'indemniser et de dégager ULSE de toute responsabilité à l'égard des pertes, dépenses, dommages, réclamations et jugements (y compris les honoraires et frais raisonnables d'avocat) résultant d'une erreur ou d'une déviation de quelque nature que ce soit, introduite au moment où l'acheteur stocke la norme électronique dans un son système informatique.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

29 JUILLET 2026

CAN/UL/ULC 79A:2026

Norme sur les pompes électriques pour essence et mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98)

Première édition – février 2015
Deuxième édition – mai 2024

Troisième édition

29 juillet 2026

Cette norme de sécurité CAN/UL/ULC constitue la troisième édition.

La version anglaise de cette copie traduite de la norme ANSI/UL 79A-2026 a été approuvée en tant que norme nationale américaine (ANS) le 29 juillet 2026.

La présente norme a été désignée Norme nationale du Canada (NNC) le 29 juillet 2026.

© 2026 ULSE Inc. All rights reserved.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 7

INTRODUCTION

1 Domaine d'application 9
2 Composants 11
3 Unités de mesure 11
4 Publications de référence 11
5 Glossaire 14

CONSTRUCTION

6 Assemblage (dispositif) 16
7 Matériaux 16
7.1 Matériaux métalliques 16
7.2 Matériaux non métalliques 19
7.3 Matériaux d'imprégnation de pièces de moulage 22
7.4 Pièces internes 22
7.5 Options de mélange 22
8 Corps, couvercles et têtes 22
9 Joints d'étanchéité d'arbre d'entraînement 23
10 Diaphragmes 23
11 Ressorts 23
12 Flotteurs 24
13 Séparateurs d'air 24
14 Crépines 24
15 Régulation de la pression de sortie 25
16 Réduction de la pression 25
17 Montage et base 26
18 Protecteurs 26
19 Tuyauterie et raccords 26
20 Soupape de distribution, tuyau et accouplement 27
21 Joints d'étanchéité de conduit 28
22 Équipement électrique 28
23 Raccords d'alimentation 30
24 Pièces porteuses de courant 32
25 Matériau isolant 33
26 Câblage interne 35
26.1 Protection mécanique 35
26.2 Types de fils 35
26.3 Épissures et connexions 36
27 Séparation des circuits 37
28 Condensateurs 38
29 Mise à la terre 38
29.1 Généralités 38
29.2 Identification de la mise à la terre 39
30 Moteurs 40
30.1 Construction 40
30.2 Protection en cas de surcharge 41
30.3 Balais et porte-balais 46
31 Dispositifs de protection contre les surcharges ou la surchauffe 46
32 Interrupteurs et commandes 47
33 Distances d'isolation 47

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

34 Dispositifs de récupération de la vapeur 49

PROTECTION DU PERSONNEL

35 Généralités 50
36 Arêtes vives 50
37 Enveloppes et dispositifs de protection 50
38 Matériaux 52
39 Températures des surfaces 52
40 Mécanisme de ventilation 53
41 Application de commande 53
42 Circuits secondaires 54
42.1 Généralités 54
42.2 Protection du câblage 54

PERFORMANCE

43 Généralités 55
44 Essai d'exposition à long terme 56
44.1 Généralités 56
44.2 Échantillons 56
44.3 Méthode 57
44.4 Résultats 57
45 Essai d'étanchéité à haute pression 58
46 Essai d'endurance – pompes 59
47 Essai de résistance hydrostatique 59
48 Essai de rétention de vis et de boulons 60
49 Essai de déformation 61
50 Essai d'étanchéité d'un joint de câblage 62
51 Essai d'endurance pour les séparateurs d'air 62
52 Essai de sortie bloquée 62
53 Essai des limiteurs de pression 62
54 Essai de flottaison du flotteur 63
55 Essai de stabilité dimensionnelle des flotteurs 63
56 Essai de variation de poids des flotteurs 63
57 Essai d'écrasement du flotteur 64
58 Essai de fissuration sous contrainte à l'air-ammoniac humide 64
59 Essai de composés d'étanchéité 65
60 Essai de l'épaisseur des revêtements métalliques 66
61 Essai de courant de démarrage 67
62 Essai d'entrée 68
63 Essai de température 68
63.1 Généralités 68
63.2 Charge normale maximale 72
64 Essai de rigidité diélectrique 72
65 Essai de continuité de mise à la terre 73
66 Essai de pluie 73
67 Essai d'immersion 76
68 Essai de sûreté du conducteur 76
69 Essai de la résistance d'isolement 76
70 Essai de courant de fuite 77
71 Pièces pneumatiques – essai de distorsion de pression 77
72 Pièces pneumatiques – endurance 78
73 Pièces pneumatiques – essai de résistance aux chocs 78
74 Essai de cycle de mélange 78

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

FABRICATION ET PRODUCTION

75 Généralités 79

INSTRUCTIONS

76 Généralités 80

VALEURS NOMINALES

77 Détails 81

MARQUAGE

78 Généralités 81
79 Marquages de mise en garde 84
80 Essai de permanence du marquage 84

ANNEXE A (titre normatif) – FLUIDES D'ESSAI

A1 Détails 86

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Pas de texte sur cette page

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Préface

Ceci est la troisième de la norme CAN/UL/ULC 79A, Norme sur les pompes électriques pour essence et mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98).

ULSE est accrédité par l'American National Standards Institute (ANSI) et le Conseil canadien des normes (CCN) en tant qu'organisme d'élaboration de normes (OEN).

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences de l'ANSI et du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Cette norme CAN/UL/ULC 79A fait l'objet d'une maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du l'ANSI et le CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

L'annexe A, présentée à titre normatif, constitue une partie obligatoire de la présente Norme.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives de montage supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Cette troisième édition norme nationale conjointe entre le Canada et les États-Unis est basée sur et remplace la deuxième édition de l'UL 79A.

Les commentaires ou les propositions de modification à un article de cette norme peuvent être transmis à UL en tout temps. Soumettre les propositions à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) à l'adresse : https://csds.ul.com.

Nos normes de sécurité sont protégées par les droits d'auteur d'ULSE Inc. Ni une copie imprimée ni une copie électronique d'une norme devrait être modifié de quelque façon que ce soit. Toutes nos normes et tous les droits d'auteur, propriétés et droits concernant ces normes demeurent la propriété unique et exclusive d'ULSE Inc.

Cette édition de la norme a été approuvée officiellement par le comité technique (TC) sur les pompes à commande électrique pour produits de distribution de tétrole, TC 79.

La liste suivante recense les membres de groupe TC 79 au moment où le texte final de cette norme a été soumis au vote. Depuis, des changements ont pu avoir lieu.

Membres du groupe TC 79

Nom	Partie représentée	Catégorie d'intérêt	Région
P. Bhattal	UL Solutions	Mise à l'essai et normes	États-Unis
D. Boyd	Boyd Risk, Compliance and Engineering	Membre intéressé à titre divers	États-Unis
M. Ebert	Fill-Right Company	Producteur	États-Unis
M. Kawate	UL Standards & Engagement	Gestionnaire de projets, TC – sans droit de vote	États-Unis

Membres du groupe TC 79 Suite à la page suivante

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

Membres du groupe TC 79 Suite

Nom	Partie représentée	Catégorie d'intérêt	Région
W. Koch	Technology Resources	Utilisateur commercial / industriel	États-Unis
P. Legault	Integrated Review Services	Utilisateur commercial / industriel	Canada
J. Leonard	Veeder Root	Producteur	États-Unis
J. M. Meyer	Cor Engineered Solutions	Chaîne d'approvisionnement	États-Unis
J. Renard	Suntec Industries	Producteur	France
J. Thompson	Association for Petroleum & Explosives, Admin	Membre intéressé à titre divers	Royaume-Uni
L. Werner	UL Standards & Engagement	Président du TC – sans droit de vote	Canada

Classification internationale pour les normes (ICS) : 75.200; 23.080; 75.160.20

Pour plus d'informations sur les normes ULSE, visitez https://www.shopulstandards.com, appelez-nous sans frais au 1-888-853-3503 ou envoyez-nous un courriel à ClientService@shopULStandards.com.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

L'application primaire prévue pour cette norme est définie dans son domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

INTRODUCTION

1 Domaine d’application

1.1 Ces exigences couvrent les produits décrits dans la section 1.3 lors de l’utilisation avec un ou plusieurs carburants décrits dans 1.4.

1.2 Les pompes pour mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d’éthanol allant jusqu’à 98 % (E0 – E98) doivent être fabriquées conformément à ce qui suit :

a) les exigences définies par la Norme sur les pompes à commande électrique pour appareils de distribution de produits pétroliers, UL/ULC 79; et

b) les exigences de cette norme.

1.3 Cette norme dresse les exigences minimales pour les pompes à commande hydraulique, pneumatique ou électrique pour utilisation avec des dispositifs de distribution de produits pétroliers dans les applications suivantes :

a) Dispositifs de distribution autonomes et pompes immergées dans des réservoirs de stockage qui fournissent le carburant aux dispositifs télécommandés de distribution. Ils sont conçus pour fonctionner à des pressions de décharge de 345 kPa (50 psig) ou à une pression de décharge maximale nominale marquée, si elle est moindre, où la température ambiante et celle du fluide sont entre –29 °C (–20 °F) et 52 °C (125 °F).

b) Systèmes de distribution pour transférer le carburant du réservoir ou du conteneur au véhicule ou à un autre conteneur. Ils sont conçus pour fonctionner à la pression de décharge maximale marquée, ou moindre, où la température ambiante et celle du fluide sont entre –29 °C (–20 °F) et 52 °C (125 °F).

c) Applications de récupération de vapeur pour les dispositifs de distribution. Ils sont conçus pour fonctionner sous vide à l’entrée et à une pression de décharge maximale de 50 psig (345 kPa) ou à la pression de décharge marquée, la moindre des deux prévalant.

1.4 Les pompes visées par ces exigences sont destinées à être utilisées avec un ou plusieurs des éléments suivants, selon le cas :

a) Essence formulée conformément à la Standard Specification for Automotive Spark-Ignition Fuel, ASTM D4814;

b) Mélanges d’essence et d’éthanol avec des concentrations nominales d’éthanol allant jusqu’à 25 % (E25), composés d’essence formulée conformément à la norme ASTM D4814, Standard Specification for Automotive Spark-Ignition Fuel, lorsqu’ils sont mélangés à de l’éthanol de carburant dénaturé formulé pour être conforme à la norme ASTM D4806, Standard Specification for Denatured Fuel Ethanol; ou

c) Mélanges d’essence et d’éthanol dont les concentrations nominales d’éthanol sont supérieures à 25 % formulés conformément à ce qui suit :

1) Spécifications normalisées en (b);

2) Standard Specification for Ethanol Fuel Blends for Flexible-Fuel Automotive Spark-Ignition Engines, ASTM D5798; ou

3) Standard Specification for Denatured Fuel Ethanol, ASTM D4806.

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

1.5 Les produits concernés par la présente norme sont destinés à être installés et utilisés conformément aux codes et règlements applicables, tels que déterminés par l'autorité compétente, notamment :

a) Aux États-Unis :

1) Flammable and Combustible Liquids Code, NFPA 30;

2) Code for Motor Fuel Dispensing Facilities and Repair Garages, NFPA 30A;

3) National Electrical Code, NFPA 70;

b) Au Canada :

1) Code canadien de l'électricité, Première partie, Norme de sécurité relative aux installations électriques, CSA C22.1;

2) Code national de prévention des incendies du Canada;

3) tout règlement provincial ou toute autre réglementation.

1.6 Ces exigences ne concernent pas :

a) Les pompe de brûleur à mazout qui sont évaluées conformément aux :

1) Aux États-Unis : Exigences définies dans la Standard for Pumps for Oil-Burning Appliances, UL 343.

2) Au Canada : Exigences définies dans le Guide for Investigation of Pumps for Oil-Burning Appliances, ULC/ORD-C343.

b) Les pompes pour équipement automobile à moteur.

c) Les pompes pour utilisation marine qui sont évaluées conformément à la Standard for Mechanically and Electrically Operated Fuel Pumps for Marine Use, UL 1130.

d) Les pompes pour utilisation dans les usines de traitement chimique, pétrochimique ou pétrolier; les centrales électriques; les installations de production de pétrole; les canalisations des stations de pompage; les canalisations ou les terminaux maritimes; ou les installations de distribution en lot et connexes.

e) Les pompes utilisées dans les applications mobiles comme les camions citernes, les réservoirs amovibles ou les conteneurs amovibles montés sur des véhicules.

f) Les pompes d'une valeur nominale de plus de 600 volts.

g) Les assemblages de pompe qui contiennent aussi un compteur de fluide inflammable ou une soupape d'arrêt électrique qui sont évaluées conformément aux exigences suivantes :

1) Aux États-Unis : Les exigences définies dans la Norme sur les dispositifs de distribution à commande électrique pour l'essence et les mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98), UL 87A.

2) Au Canada : Les exigences définies dans la power-operated dispensing devices for flammable liquids, CSA B346.

h) Les pompes sont conçues pour utilisation avec du carburant diesel, du carburant biodiesel, des mélanges diesel/biodiesel, du kérosène ou du mazout; ceci est évalué conformément à la Norme sur les pompes à commande électrique pour carburant diesel, carburant biodiesel, mélanges

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

diesel/biodiesel avec concentration nominale de biodiesel allant jusqu'à 20 % (B20), kérosène et mazout, UL/ULC 79B.

1.7 L'assemblage de la pompe peut être construit pour permettre l'installation et l'utilisation d'un tuyau de fluide inflammable et d'une soupape de distribution.

1.8 Les produits conçus pour être évalués pour une utilisation avec de l'essence ou des mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol :

a) jusqu'à 25 % (E0 – E25) devront être évalués à l'aide du fluide d'essai CE25a comme seul fluide d'essai applicable;

b) jusqu'à 40 % (E0 – E40) devront être évalués à l'aide des fluides d'essai CE25a et CE40a; ou

c) jusqu'à 98 % devront être évalués à l'aide des fluides d'essai CE25a et CE85a.

2 Composants

2.1 Sous réserve de la sous-section 2.2, un composant d'un produit visé par cette norme doit être conforme aux exigences applicables à ce composant.

2.2 Un composant ne doit pas obligatoirement respecter une exigence particulière si celle-ci :

a) vise une fonctionnalité ou une caractéristique du composant qui ne serait pas nécessaire au produit concerné par la présente norme; ou

b) est supplantée par une autre exigence de la présente norme.

2.3 Les composants doivent être utilisés conformément à leur cote déterminée en fonction des conditions d'utilisation prévues.

2.4 Des composants spécifiques sont incomplets en termes de caractéristiques de construction ou limitées dans leurs capacités de performance. Ces composants sont conçus pour être utilisés dans certaines conditions particulières uniquement, par exemple à des températures ne dépassant pas certaines limites, et ne doivent être utilisés que dans ces conditions particulières.

2.5 Les composants électriques, dont moteurs et câblage, intégrés par un fabricant dans un assemblage avec une pompe (y compris les moyens fournis avec l'assemblage de la pompe) qui offre des connexions électriques, doivent être conformes aux exigences pour les équipements utilisés dans les emplacements dangereux, classe I, groupe D, NFPA 70, articles 500 et 501, aux États-Unis, ou CSA C22.1, au Canada.

3 Unités de mesure

3.1 Les valeurs qui ne sont pas indiquées entre parenthèses correspondent aux exigences définies. Les valeurs entre parenthèses sont des informations explicatives ou approximatives.

4 Publications de référence

4.1 Toute référence non datée à un code ou à une norme apparaissant dans les exigences de la présente norme doit être considérée comme se rapportant à la dernière édition du code ou de la norme en question.

4.2 Les publications indiquées ci-dessous sont citées comme sources de référence dans la présente norme :

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

ASME B1.20.1, *Pipe Threads, General Purpose*

ASME B36.10M, *Welded and Seamless Wrought Steel Pipe*

ASTM A653/A653M, *Standard Specification for Sheet Steel, Zinc Coated (Galvanized) or Zinc-Iron-Alloy Coated (Galvannealed) by the Hot Dip Process*

ASTM B858, *Standard Test Method for Ammonia Vapor Test for Determining Susceptibility to Stress Corrosion Cracking in Copper Alloys*

ASTM D4806, *Standard Specification for Denatured Fuel Ethanol for Blending with Gasolines for Use as Automotive Spark-Ignition Engine Fuel*

ASTM D4814, *Standard Specification for Automotive Spark-Ignition Engine Fuel*

ASTM D5798, *Standard Specification for Ethanol Fuel Blends for Flexible-Fuel Automotive Spark-Ignition Engines*

ASTM E28, *Standard Test Method for Softening Point of Resins Derived from Pine Chemicals and Hydrocarbons, by Ring-and-Ball Apparatus*

ASTM E230/E230M, *Standard Specification and Temperature-Electromotive Force (emf) Tables for Standardized Thermocouples*

CSA B346, *Power-Operated Dispensing Devices for Flammable Liquids*

CSA C22.1, *Code canadien de l'électricité, Première partie, Norme de sécurité relative aux installations électriques*

CSA 22.2 n° 0.15, *Adhesive Labels*

CSA 22.2 n° 0.17, *Évaluation des propriétés des matières polymères*

CSA C22.2 n° 14, *Appareillage industriel de commande*

CSA C22.2 n° 38, *Thermoset-Insulated Wires and Cables*

CSA C22.2 n° 75, *Thermoplastic-Insulated Wires and Cables*

CSA C22.2 n° 66.1, *Low Voltage Transformers – Part 1: General Requirements*

CSA C22.2 n° 66.3, *Low Voltage Transformers – Part 3: Class 2 Transformers*

CSA C22.2 n° 77, *Motors with Inherent Overheating Protection*

CSA C22.2 n° 100, *Motors and Generators*

CSA C22.2 n° 153, *Electrical Quick-Connect Terminals*

CSA C22.2 n° 274, *Adjustable Speed Drives*

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

CSA LTR n° E-013, *List of Technical Requirements for Motors and Generators for Use in Class I, Divisions 2, and Class II, Division 2, Hazardous Locations*

CNPI, *Code national de prévention des incendies du Canada*

NFPA 30, *Flammable and Combustible Liquids Code*

NFPA 30A, *Code for Motor Fuel Dispensing Facilities and Repair Garages*

NFPA 70, *National Electrical Code*

SAE J1681, *Recommended Practice for Gasoline, Alcohol, and Diesel Fuel Surrogates for Material Testing*

UL 44, *Thermoset-Insulated Wires and Cables*

UL/ULC 79B, *pompes à commande électrique pour carburant diesel, carburant biodiesel, mélanges diesel/biodiesel avec concentration nominale de biodiesel allant jusqu'à 20 % (B20), kérosène et mazout*

UL 83, *Thermoplastic-Insulated Wires and Cables*

UL 87A, *Dispositifs de distribution à commande électrique pour l'essence et les mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98)*

UL 101, *Leakage Current for Appliances*

UL 157, *Gaskets and Seals*

UL 310, *Electrical Quick-Connect Terminals*

UL 330A, *Conduites et ensembles de conduites à utiliser avec des appareils pour la distribution d'essence et de mélanges essence/éthanol avec concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98)*

UL/ULC 331A, *Crépines pour essence et mélanges essence/éthanol avec des concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98)*

UL 343, *Pumps for Oil-Burning Appliances*

UL 353, *Limit Controls*

UL 508, *Industrial Control Equipment*

UL 525, *Flame Arresters*

UL 674, *Electric Motors and Generators for Use in Division 1 Hazardous (Classified) Locations*

UL 746A, *Polymeric Materials – Short Term Property Evaluations*

UL 746B, *Polymeric Materials – Long Term Property Evaluations*

UL 746C, *Polymeric Materials – Use in Electrical Equipment Evaluations*

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.

UL 796, *Printed Wiring Boards*

UL 969, *Marking and Labeling Systems*

UL 1004-1, *Rotating Electrical Machines – General Requirements*

UL 1004-2, *Impedance Protected Motors*

UL 1004-3, *Thermally Protected Motors*

UL 1004-7, *Electronically Protected Motors*

UL 1130, *Mechanically and Electrically Operated Fuel Pumps for Marine Use*

UL 1836, *Outline for Electric Motors and Generators for Use in Class I, Division 2, Class I, Zone 2, Class II, Division 2, and Zone 22 Hazardous (Classified) Locations*

UL 2111, *Overheating Protection for Motors*

UL/ULC 2586A, *Pistolets pour essence et mélanges essence/éthanol avec concentrations nominales d'éthanol allant jusqu'à 98 % (E0 – E98)*

UL 5085-1, *Low Voltage Transformers – Part 1: General Requirements*

UL 5085-3, *Low Voltage Transformers – Part 3: Class 2 and Class 3 Transformers*

UL 60335-1, *Household and Similar Electrical Appliances – Safety – Part 1: General Requirements*

UL 60730-1, *Automatic Electrical Controls – Part 1: General Requirements*

UL 61800-5-1, *Adjustable Speed Electrical Power Drive Systems – Part 5-1: Safety Requirements – Electrical, Thermal, and Energy*

5 Glossaire

5.1 Pour les besoins de la présente norme, les définitions suivantes s'appliquent.

5.2 AUTORITÉ COMPÉTENTE – l'organisme responsable de l'application de toute partie de la présente norme ou l'agent ou l'agence désignés par ledit organisme pour exercer cette fonction.

5.3 OPTION DE MÉLANGE – les dispositifs de distribution peuvent être fournis avec une option qui mélange deux carburants précis en un seul carburant au moment de la distribution. Ce mélange se produit au niveau du distributeur sous deux formes possibles :

a) Mélange fixe – Mélange au niveau du distributeur qui mélange deux carburants spécifiques en un seul carburant à distribuer, et ce carburant à distribuer est fixe. Par exemple, le mélange fixe inclut des options de mélange où l'essence et l'éthanol dénaturé (E98) peuvent être mélangés pour obtenir l'E85, qui est le carburant réellement délivré.

b) Mélange variable – Mélange au niveau du distributeur qui mélange deux carburants spécifiques dans le carburant à distribuer, mais le carburant à distribuer peut correspondre à l'un des nombreux points déjà définis. Par exemple, le mélange variable inclut des options de mélange où

ULSE INC. COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM ULSE INC.